



Bougival, jeudi 3 mars 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01129

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de tiers (INSTALLATION DUCS ALBE)

SEINE AVAL - SAINT CLOUD - PK14.100

Réduire la vitesse (MAINTENIR VEILLE VHF CANAL 10) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 01/03/2022 à 08:00 au 07/03/2022 à 17:00 - avec pour périodicité : Journalier
 - o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 13.492 (PONT SAINT CLOUD) et pk 14.150 (PONT AUTOROUTE A13) - En dehors du chenal

Ne pas serrer la rive gauche (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 01/03/2022 à 08:00 au 07/03/2022 à 17:00 - avec pour périodicité : Journalier
 - o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 13.492 (PONT SAINT CLOUD) et pk 14.150 (PONT AUTOROUTE A13) - En dehors du chenal

Appel à la vigilance (EVITER LES REMOUS) (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 01/03/2022 à 08:00 au 07/03/2022 à 17:00 - avec pour périodicité : Journalier
 - o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 13.492 (PONT SAINT CLOUD) et pk 14.150 (PONT AUTOROUTE A13) - En dehors du chenal

Commentaire :

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que la société Travaux Fluviaux Dragages procède à la pose de 2 ducs d'Albe pk 14.100 du 01/03/2022 au 07/03/2022, Des unités fluviales seront présentes.

il est demandé

- **d'observer une vigilance particuliere**
- de limiter les remous
- **de limiter la vitesse au droit du chantier**
- **de maintenir une veille VHF sur le canal 10**
- **Ne pas serrer la rive gauche.**

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

08/03/2022

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON